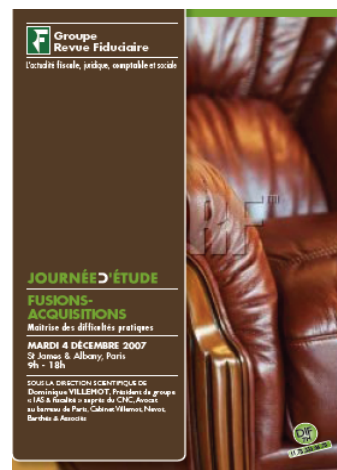


FUSIONS-ACQUISITIONS Maîtrise des difficultés pratiques

Mardi 4 décembre 2007
St James & Albany
9h – 18 h



En dépit de la crise des "subprime" et de la détérioration du marché du crédit, le nombre des fusions-acquisitions reste élevé. Au-delà des chiffres, cette journée d'étude se propose de faire le point sur les toutes dernières actualités et de répondre aux problématiques pratiques persistantes.

- Quels sont les choix fiscaux pertinents pour optimiser une fusion ? Quels sont les risques engendrés et comment les maîtriser ?
- Quels sont les enjeux comptables de ces opérations et en quoi peuvent-ils avoir un impact stratégique ?

Avec les interventions de :

- Dominique VILLEMOT, Président du groupe « IAS & fiscalité » auprès du CNC, Avocat au barreau de Paris, Cabinet Villemot, Nevot, Barthès & Associés
- Denis ANDRES, Avocat associé, Cabinet Arsene Taxand
- Jean-Michel FERRAGATTI, Responsable fiscal groupe, Veolia Transport
- Richard HEURTIER, Inspecteur principal, Bureau des agréments, DGI
- ou Hervé QUÉRÉ, Directeur divisionnaire adjoint, DGI
- Laure MULIN, Expert-comptable, Commissaire aux comptes, Cabinet Signatures

Objectifs de la journée :

- Approfondir les enjeux des principales difficultés pratiques persistantes, fiscales et comptables
- Maîtriser les choix fiscaux stratégiques en matière d'intégration fiscale
- Évaluer les opportunités offertes par les procédures d'agrément

Public concerné :

- Avocat fiscaliste
- Avocat en droit des affaires
- Directeur, Responsable Administratif et financier
- Directeur fiscal
- Directeur comptable
- Expert comptable
- Commissaire aux comptes
- Dirigeant d'entreprise

Directeur scientifique

Dominique VILLEMOT, Président du groupe « IAS & fiscalité » auprès du CNC, Avocat au barreau de Paris, Cabinet Villemot, Nevot, Barthès & Associés

Laure HONNORAT - Service Conférences

Tél : 01 47 70 44 46

lhonorat@grouperf.com